

## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 08/01/2019,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
BP4ARA190004	Madame ANSANAY Charlotte	20/03/1995 ANNECY
BP4ARA190005	Madame BERDUGO Olivia	02/06/1998 ALBERTVILLE
BP4ARA190006	Monsieur CALDI Stéphane	10/03/1977 LILLE
BP4ARA190007	Madame CASSET Adeline	19/05/1992 CHAMBERY
BP4ARA190008	Monsieur CORNIER Maxime	02/06/1992 CLUSES
BP4ARA190009	Monsieur DAHMAN Jihad	03/12/1986 OULLINS
BP4ARA190010	Madame DEGUILI Dorine	19/03/1987 SALLANCHES
BP4ARA190011	Madame DEMONCHY Alexandra	25/02/1993 SALLANCHES
BP4ARA190012	Monsieur GOTTO Jérémy	16/05/1989 GRENOBLE
BP4ARA190013	Madame HOTE Tiffany	10/03/1993 COURCOURONNES
BP4ARA190014	Monsieur MALARA Romain	30/09/1992 Bergerac
BP4ARA190015	Madame MILICI Mégane	27/08/1998 SALLANCHES
BP4ARA190016	Monsieur MIOT Karl	21/02/1986 DOLE
BP4ARA190017	Madame NICASTRO Andréa	02/09/1999 ALBERTVILLE
BP4ARA190018	Madame PIRODON Julie	30/07/1997 Bourgoin - Jallieu
BP4ARA190019	Monsieur PISTOCCO Luca	13/07/1996 ANNECY
BP4ARA190020	Monsieur RIVOIRE Mathis	03/03/1999 Roanne
BP4ARA190021	Madame VIAL Honorine	28/02/2001 Saint-Etienne
BP4ARA190022	Monsieur ZICRY Sebastien	10/08/1994 ANNECY

Article 2.- La directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 08/01/2019



La Directrice Régionale et Départementale  
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Isabelle DELAUNAY